



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 01 DECEMBRE 2015

Un assaut de bonne volonté pour commencer

La conférence sur le climat s'est ouverte avec la solennité requise. Si chacun a reconnu hier l'importance de l'enjeu, reste à entrer dans le concret

JEAN-DENIS RENARD
ENVOYÉ SPÉCIAL
jd.renard@sudouest.fr

La présidence française de la conférence du Bourget est pleine de prévenances. Elle a aménagé une salle de méditation dans la ville dédale de la COP 21 qui s'est posée hier dans le paysage francilien. Plus qu'un luxe pour les délégués bientôt épuisés, c'est sans doute une nécessité. Car l'ampleur des mesures à prendre pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C d'ici à 2100 (par rapport au XIX^e siècle, 0,85 °C à partir de maintenant) laisse rêveur.

Ce monde d'après a été dessiné avec solennité à la tribune lors de la séance plénière d'ouverture, qui rassemblait 150 chefs d'État et de gouvernement. C'est un exercice rituel au top départ des conférences annuelles sur le climat. Mais il y avait incontestablement un souffle nouveau en toile de fond des interventions. Puissance invitante, François Hollande a donné le « la » avec des mots qu'il aurait pu emprunter à Nicolas Hulot, son envoyé spécial pour la protection de la planète.

« Prenons conscience de la gravité de la menace sur les équilibres du monde. Le réchauffement annonce des conflits, comme la nuée porte l'orage. Il provoque des migrations qui jettent sur les routes plus de réfugiés que n'en génèrent les guerres. Des États risquent de ne pas pouvoir satisfaire les besoins vitaux de leurs populations, avec des risques de famine, d'exode rural massif et d'affrontements pour accéder à l'eau. Bref, ce qui est en cause, une fois encore, c'est la paix », a égrené le président français en insistant sur la nécessaire « justice climatique » qui doit servir de socle à l'entente internationale.

Le devoir de solidarité

La justice consiste, pour les pays industrialisés, à reconnaître leur responsabilité dans l'augmentation passée et présente des gaz à effet de serre au-dessus de nos têtes. Leur concentration est inédite depuis plus de 15 millions d'années, bien avant qu'Homo sapiens ne tombe la peau de bête pour actionner la manivelle d'un moteur à explosion. Cette responsabilité est validée par la science : le cycle du carbone dans l'atmosphère dure grosso modo un siècle.

Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies, en a fait l'axe fort de son discours introductif : les financements promis par « les riches » il y a six ans lors du fiasco de la confé-

rence de Copenhague doivent impérativement abonder la cagnotte des pays pauvres pour qu'ils s'adaptent aux changements climatiques. On parle là des fameux 100 milliards de dollars par an à rassembler d'ici à 2020, soit 94,5 milliards d'euros d'argent public et privé à fléchir vers le Sud. En 2014, on n'a pas atteint les deux tiers de cette somme.

Le « groupe des 77 »

C'est aussi sur cet aspect du problème que Laurent Fabius, en qualité de président de la COP 21, a fait assaut de bonne volonté. C'était politiquement nécessaire. Pour mettre de l'huile dans les rouages de la conférence, la France doit donner des gages aux 135 pays qui composent le « groupe des 77 », soit les pays pauvres et la Chine. Sans garanties sur les financements et les transferts de technologies, ceux-ci n'agréeront pas un accord au soir du 11 décembre. Et la conférence se soldera sur un échec. Aussi le ministre des Affaires étrangères a-t-il conté les rencontres qu'il a faites sur le chemin du Bourget : celle d'une femme âgée du Bangladesh « obligée de déménager neuf fois pour échapper aux inondations » et celle d'un paysan qui pleurerait ses récoltes en Bolivie...

Xi Jinping, le président chinois, qui a commencé son séjour parisien par un dîner avec François Hollande dimanche soir, ne s'est pas privé d'enfoncer le clou. Il a sommé l'Occident d'« être à la hauteur de ses engagements ». Ce qui signifie régler la facture des 95 milliards d'euros annuels d'ici à 2020, puis augmenter cette manne pour la période post-2020. Or, à ce jour, rien de tel n'est acté.

« On peut fonder des espoirs sur l'esprit d'ouverture manifesté par Xi Jinping comme par Barack Obama »

Ce n'est certes pas dans le catalogue de bonnes intentions déroulé au fil de cette première journée qu'on aura trouvé la clé. Ce n'était pas le moment. Mais au moins peut-on fonder des espoirs sur l'esprit d'ouverture manifesté par Xi Jinping comme par Barack Obama, deux hommes qui pèsent au total 35 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Accord contraignant

Comme à l'accoutumée, le président américain avait pour lui le langage du corps. Sur la seule impression que sa démarche souple et son sourire ir-

REPÈRES

1,5

En degré Celsius, la hausse des températures que les petits États insulaires voudraient ne pas dépasser d'ici à 2100. Mais le plafond est officiellement fixé à 2 °C.

400

En parties par million (ppm), la concentration du dioxyde de carbone dans l'air. Pendant des centaines de milliers d'années, ce taux n'a pas dépassé 270 ppm.

7,8

Selon les scientifiques, ce sera la mesure du pH des océans (son acidité) si rien n'est fait pour réduire les émissions de carbone d'ici la fin du siècle. L'augmentation de l'acidité de l'eau entravera la formation des coquilles calcaires des crustacés.

4,8

En degrés Celsius, l'augmentation des températures en 2100 si aucun effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre n'est entrepris. Un hiatus en cent ans aussi considérable que le passage du plus froid de l'ère glaciaire aux températures de notre monde en dix mille ans.

radiant dégageaient à l'entrée du Parc des expositions du Bourget sur le coup de 9 h 30, on aurait parié que ce gars-là allait changer le monde en claquant des doigts. La réalité est un poil plus complexe. Barack Obama a souligné qu'il n'y avait aucune contradiction entre croissance forte et respect de l'environnement. Il a endossé la part de l'Amérique dans un problème fréquemment nié sur son sol. Mais il n'a pas abordé le point qui fâche aux États-Unis : le caractère contraignant d'un accord de réduction des émissions, une impasse pour son administration, puisqu'un tel texte devrait être ratifié par un Congrès climatosceptique (et ne le serait donc pas).

Sur les épaules de Xi Jinping ne pèse aucun détail démocratique de cet ordre. Le président chinois a d'autres soucis. Comme le fait que, à l'instant où il prenait la parole au Bourget, Pékin battait des records en matière de pollution atmosphérique. Peut-être en a-t-il causé avec Barack Obama. Ils se sont ménagé un tête-à-tête avant le début des débats. C'était probablement le moment le plus important de la journée.

VERBATIM

« Les déclarations d'intention ne suffiront pas. Nous sommes au bord du point de rupture »

François Hollande

« L'histoire vous interpelle, je vous exhorte à répondre avec courage et vision »
Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon

« Les États-Unis reconnaissent leur rôle dans la genèse du problème [du réchauffement



François Hollande. PHOTO B. G. / AFP

climatique] et assurement leur responsabilité pour le régler »

Barack Obama

« Lutter contre le changement climatique,

c'est une mission dont l'ensemble de l'humanité doit se saisir »

Le président chinois, Xi Jinping

« Si la planète était un patient, cela ferait longtemps que nous l'aurions soignée [...]. Vous devez commencer les soins d'urgence, sans procrastiner plus avant »
Le prince Charles

« Ensemble, faisons de la conférence de Paris le succès historique que le monde attend »

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius

« Le discours de François Hollande, Greenpeace aurait pu le signer »

Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France

« Nous avons toujours besoin des énergies conventionnelles, on doit les rendre plus propres mais pas imposer la fin de leur utilisation »

Le Premier ministre indien, Narendra Modi



Narendra Modi. PHOTO A. JOCARD / AFP

« La lenteur n'est pas une fatalité »

STEFAN AYKUT Ce spécialiste de l'histoire de la négociation climatique analyse plus de vingt ans de blocage

Coauteur de l'ouvrage « Gouverner le climat ? » (Presses de Sciences Po), le sociologue Stefan Aykut est un spécialiste de la négociation climatique engagée depuis 1992 sous l'égide des Nations unies. Cette année-là était signée la convention sur les changements climatiques.

« Sud-Ouest ». Pourquoi faut-il l'unanimité pour entériner les décisions ?

Stefan Aykut. Le principe onusien, c'est « un pays, une voix ». Ce qui n'implique en rien la nécessité d'un accord unanime. La négociation climatique onusienne fonctionne par consensus parce qu'à l'origine, l'Arabie saoudite s'est opposée à ce qu'on aménage les règles formelles de vote. Cette obstruction a ensuite rejoint le désir des organisateurs de n'exclure aucun pays d'un problème qui concerne le monde entier. On peut évidemment questionner ce fonctionnement. Par le passé, la culture du consensus n'a pas forcément permis de faire avancer la négociation. Les intérêts divergents étaient nombreux, on peut notamment penser aux pays producteurs d'hydrocarbures.



Stefan Aykut. PHOTO LISIS

Où en est-on aujourd'hui ?

L'Arabie saoudite et les pays dans son sillage ont historiquement milité pour le blocage de la négociation mondiale en allant jusqu'à remettre en cause le constat scientifique du réchauffement. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Dans la délégation saoudienne, le nouveau chef de la négociation est nettement plus ouvert. On peut également noter les avancées des Émirats arabes unis et du Qatar, qui ont maintenant des positions fortes sur les énergies renouvelables.

Aussi le blocage n'est-il plus frontal. Mais d'autres acteurs font au-

jourd'hui entendre des voix discordantes, comme l'Inde et les grands pays émergents. Et les États-Unis, à leur manière.

La lenteur est-elle une fatalité onusienne ?

Non, sur d'autres sujets, l'ONU est allée vite dans les années 1990. Prenons l'exemple du commerce international, dont les règles communes ont été rapidement posées avec la création de l'OMC dès 1995. Il y avait alors convergence d'intérêts entre les États-Unis et l'Europe.

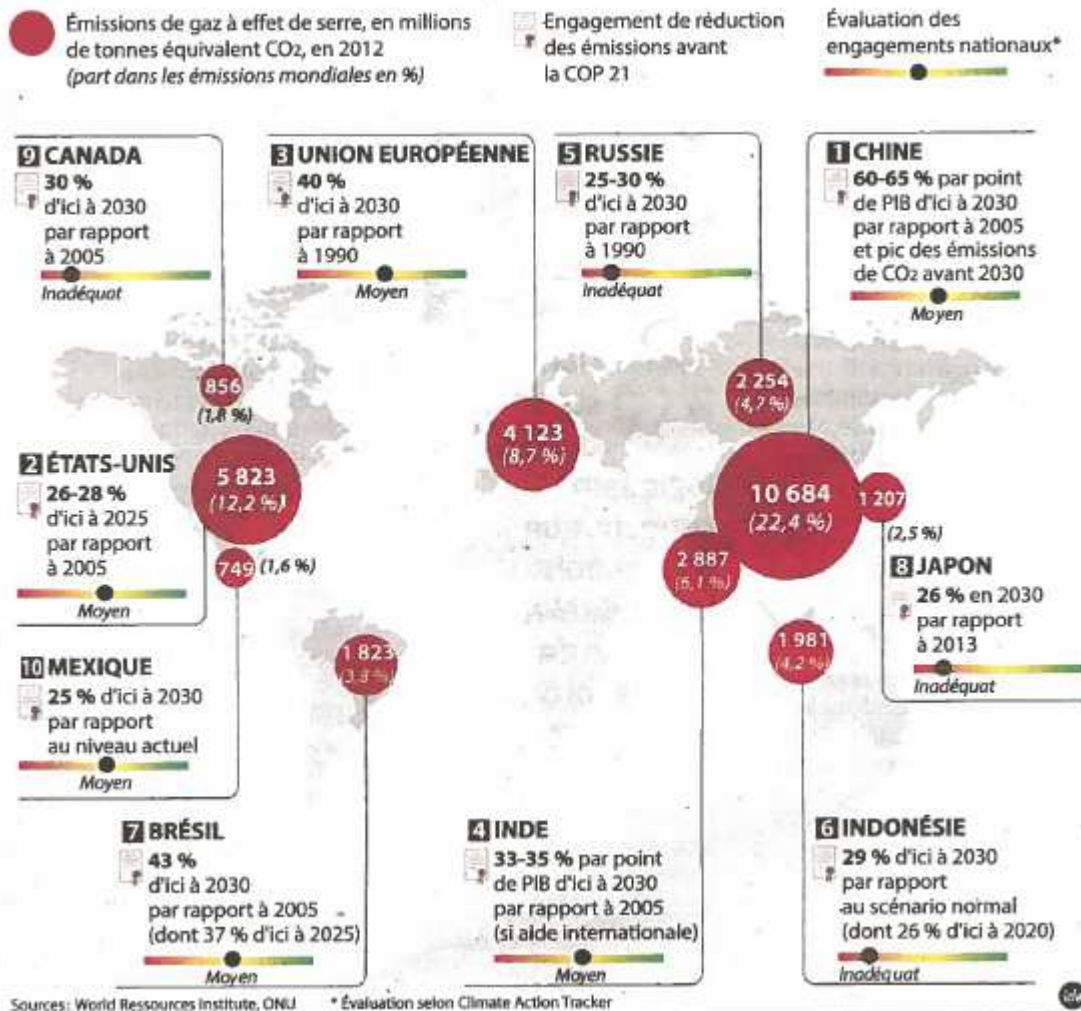
Sur le climat, il y a au contraire des intérêts divergents. Il faut aussi prendre en compte la crise du multilatéralisme onusien, patente à notre époque. Vous n'avez plus sur la scène mondiale un acteur dominant comme l'étaient les États-Unis dans la décennie 1990. La scène internationale est beaucoup plus émietlée, avec les grands émergents. Et les équilibres politiques internes des États-Unis sont très fragiles.

Comment sortir de ce piège ?

Le processus actuel privilégie les « contributions volontaires » des pays. Ceux-ci sont libres de faire les propositions qui leur conviennent sur le plan du climat. Cette approche peut permettre d'aller plus vite. Et d'initier des politiques publiques au plan national.

Recueilli par J.-D. R.

Les engagements des 10 plus gros émetteurs de gaz à effet de serre



Les nations de Barack Obama et Xi Jinping pèsent à elles seules 35 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Fin du marathon législatif pour la loi santé



Marisol Touraine, ministre de la Santé. ARCHIVES AFP

ASSEMBLÉE Le projet de loi de modernisation du système de santé devait être adopté hier

Parmi les principales mesures du texte de loi de la ministre Marisol Touraine soumis hier au vote, en seconde lecture, dans l'hémicycle, le tiers payant généralisé. Au 1^{er} juillet 2016, les professionnels de santé en ville pourront dispenser d'avance de frais les patients pris en charge à 100 % par l'Assurance-maladie (maladies de longue durée, femmes enceintes). Au 1^{er} janvier 2017, le tiers payant pourra être appliqué sur la base du volontariat à tous les assurés. Dès le 30 novembre 2017, le tiers payant sera un droit pour les assurés. Aucune sanction n'est fixée pour les professionnels récalcitrants. Le paiement de la part prise en charge par l'Assurance-maladie est garanti au professionnel de santé, dans un

délai maximum qui devrait être de sept jours.

Autre mesure phare, du projet de loi : les paquets neutres (mêmes forme, taille et typographie, sans logo, mais avec la marque en petits caractères). Ils seront obligatoires à partir du 20 mai 2016. Diverses interdictions devaient être votées : fumer dans les voitures transportant des enfants de moins de 12 ans ; les arômes artificiels comme le menthol à partir de 2020 ; le vapotage dans certains lieux publics.

Contre l'incitation à l'ivresse

La loi Évin sera assouplie pour autoriser expressément la diffusion d'images ou commentaires relatifs à une région de production ou un savoir-faire notamment.

Pour les jeunes, un parcours éducatif en santé sera instauré de la maternelle au lycée. Les parents pourront choisir un médecin traitant pour leur enfant de moins de 16 ans.

Pour prévenir l'ivresse des jeunes, l'incitation à une consommation excessive d'alcool pourra être sanctionnée de 15 000 euros d'amende et un an d'emprisonnement, l'incitation à une consommation habituelle de 45 000 euros d'amende et deux ans de prison.

Les sanctions prévues contre le bi-zutage seront étendues à toute personne qui incite à consommer de l'alcool de manière excessive.

Le projet redéfinit les missions des établissements de santé assurant le service public hospitalier (urgences notamment). Les établissements privés ne devront plus réaliser de dépassements d'honoraires pour y participer. Les finances des cliniques vont être davantage contrôlées.

Malgré de vifs débats la semaine dernière lors de leur examen, les articles phares sur la généralisation du tiers payant et le paquet neutre de cigarettes n'ont quasiment pas été retouchés.

Les « instagramers » ont photographié la ville

INTERNET C'était une grande première. Samedi, une trentaine de membres de la communauté d'Instagram se sont réunis à Cognac. Ce réseau social consiste à poster des photos sur Internet, visibles par ses amis. Parmi les troupes de photographes (amateurs ou confirmés), certains venaient même de Poitiers ou de la région parisienne pour apprécier les valeurs esthétiques de la ville. Le groupe propre à Cognac se retrouve grâce au mot-dièse #igerscognac, contraction de « Instagramers cognac ».



La communauté locale réunit des « Instagramers », samedi matin, place François-1^{er} à Cognac. PHOTO JONATHAN GUÉRIN

La mairie accueille sa nouvelle secrétaire

Les élus municipaux, réunis en séance du conseil vendredi dernier, ont pris contact avec la nouvelle secrétaire de mairie, Lydie Roturier, qui sera à l'œuvre aujourd'hui pour remplacer Véronique Courtin. Philippe Nifenecker, maire, a souhaité la bienvenue à la nouvelle collaboratrice, qui arrive de Saint-Sulpice-de-Cognac, et assurera en particulier les tâches d'état-civil et de facturation du service de l'eau et de l'assainissement.

En ce qui concerne précisément ce dernier volet, les élus ont pris connaissance du retard important dans l'envoi des factures de cette période de l'année. Il est lié à un changement de logiciel à la mairie, et à l'absence de la secrétaire en charge du dossier pour congés légaux. Un document relatif au règlement intérieur du service eau/assainissement sera adressé prochainement à tous les abonnés de ce service.

Nouveaux tarifs

Comme chaque année à pareille date, les élus ont adopté les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2016.

Pour l'assainissement, la part fixe reste fixée à 142 € par an et par abonné, et la part proportionnelle passe de 1,58 € à 1,65 € le mètre cube.

Pour la cantine scolaire, le repas des enfants passe de 2,45 € à 2,55 €; celui des adultes, de 5,40 à 5,60 €. La garderie (matin et soir) passe de



La nouvelle secrétaire, Lydie Roturier, près du maire et des adjoints. PHOTO P. B.

3 € à 3,10 €, sachant qu'elle assure le goûter et l'aide aux devoirs. La garderie du matin seul reste à 1,70 €.

Au cimetière, l'achat d'une concession trentenaire évolue ainsi : deux places, 590 €; quatre places, 1 000 €. Columbarium, pour une case avec quatre urnes, 320 € pour quinze ans, et 520 € pour trente ans.

Les tarifs de location de la salle municipale sont inchangés : voir avec la mairie.

Agglomération

Les élus, unanimes, ont émis un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) présenté par le préfet le 12 octobre, à savoir la

création d'une communauté d'agglomération regroupant les cinq communautés de communes du cognaçais, « dans un souci de cohérence spatiale et de compétence spécifique reconnue au sein de la future grande Région ».

Logement

Pour réfléchir à la politique locale du logement et particulièrement du logement social, Grand Cognac a créé une conférence intercommunale du logement (CIL) dont la première rencontre aura lieu le 15 décembre. Comme membre titulaire, Nicole Pouly représentera la commune, avec Virginie Pampiglione comme suppléante.

Pierre Barreteau

■ CHÂTEAUBERNARD

Deux randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo ce dimanche 6 décembre. Départ à 9 heures devant l'usine Verallia. 56 km : Jarrouzeau, Brives-sur-Charente, Virlet, Pérignac, Coulonges, Lonzac, Saint-Martial-sur-Né, Cierzac, Saint-Fort-sur-le-Né, Juillac-le-Coq, Roissac. 65 km : identique jusqu'à Brives-sur-Charente puis Rouffiac, Montils, Virlet, Pérignac, Coulonges, Lonzac, Saint-Martial-sur-Né, Cierzac, Saint-Fort-sur-le-Né, Juillac-le-Coq, Roissac, Châteaubernard.

Team cycliste : le président lève le pied

Cette fois, c'est décidé. Le président du club Team cycliste Châteaubernard, Bruno Delomme, lève le pied. Il l'a clairement fait savoir lors de l'assemblée générale samedi 21 novembre, à la salle Jean-Tardif.

Un changement de cap qui n'est sans doute pas étranger à une année particulièrement éprouvante. Il y a d'abord eu les trois cambriolages successifs dans l'un des deux garages mis à la disposition du club par la mairie, situé sous l'école primaire Pablo-Picasso. Véhicule sac-cagé, vol de matériel : des années de labeurs parties en fumée mais aussi une course cycliste nocturne annulée.

Organisée traditionnellement à la veille du Tour de France, la 7^e édition devait se tenir comme à l'accoutumée au centre-bourg. Une course annulée pour des questions de sécurité : le gala de danse de l'école Estelle-Simon se déroulant le même 3 juillet au Castel. Et comme si cela ne suffisait pas, la course de vélos des écoles qui devait prendre place au parc des Pierrières, a elle aussi subi deux annulations successives ainsi que la bourse du cycle et le vide-greniers du mois dernier faute d'exposants suffisants.

Passé la colère, le président résigné a pesé ses mots samedi dernier en éludant les mots qui fâchent : « On ne pourra pas faire la course nocturne à la veille du Tour de France, un autre club s'est positionné dessus ».



Les cyclistes ont voulu bichonner le président et son épouse, secrétaire du club, en leur offrant une escapade de trois jours S.B.

« Priorité au Castel », concédera tout de même le président en aparté qui ne comprend pas qu'une manifestation qui arrive juste (le gala de danse est maintenu aux mêmes dates) prime sur la sienne inscrite au calendrier depuis plusieurs années.

Rideaux de fer

Le président remerciera Christel Gombaud, maire adjointe aux associations et aux sports ainsi que le président de l'OMS Stéphane Martin, « les deux seules personnes à parler pour nous à la mairie ». Les cambriolages et dégradations ne seront pas non plus évoqués au cours de l'assemblée générale. Des locaux qui sont en passe d'être

complètement sécurisés par la mairie. Reste les rideaux de fer à installer et le club pourra à nouveau stocker son matériel.

Bruno Delomme a préféré conjurer le mauvais sort en réservant une surprise à ses adhérents à l'issue de la réunion : un dîner concert à la salle des fêtes de Merpins. Au micro, la troupe Créa'Scene avec une entrée solo de sa fille Anaïs sur Queen : « The show must go on ». On ne pouvait alors que conclure sur le temps fort et sportif de l'assemblée : « Vous êtes 3^e du challenge des écoles tant départemental que régional ! Félicitations ! », a annoncé le président du CD16 Michel Bauchaud aux jeunes coureurs.

Sandra Balian

Aux Jardins de Louise, on a dansé pour le Téléthon

CHÂTEAUBERNARD Afin de soutenir l'AFM Téléthon, la résidence de retraite Les Jardins de Louise, sous l'impulsion de son animatrice Alexandra, a eu envie de fédérer les amateurs de danse de couple. Jeudi dernier, le restaurant a donc pris des allures de piste de danse. À l'accordéon, Martine Quantard et au micro les Pépés Moustachus, ont fait virevolter une cinquantaine de participants. Une mobilisation qui ne pouvait que réjouir la directrice Catherine Furlan Simpson. Julie Repolt, coordinatrice AFM Téléthon Charente était aussi de la fête. La jeune



Julie Repolt, coordinatrice AFM Téléthon pour la Charente avait fait le déplacement. PHOTO SANDRA BALIAN

femme sillonne la Charente avec cinq autres bénévoles. Julie Repolt salue la mobilisation croissante des bénévoles : « Cette année, nous

sommes à 85-90 manifestations organisées contre 65 l'an passé. Il nous faudrait des bénévoles supplémentaires ».

■ À une semaine du premier tour des régionales, dans un sondage, Virginie Calmels vire en tête pour la première fois au premier tour ■ Le second s'annonce indécis ■ État des forces en présence.

Régionales: dernière ligne droite

Ismaël KARROUM
I.karroum@charentelibre.fr

C'est la dernière semaine. Celle dans laquelle se font les différences, la première sélection. Celle où un dernier sondage, réalisé par l'institut BVA pour la presse régionale et dévoilé ce week-end, provoque un gros coup de tonnerre: pour la première fois depuis six mois, Virginie Calmels est donnée en tête au premier tour avec 6 points d'avance sur Alain Rousset (32% contre 26%). Et si le candidat socialiste est toujours donné vainqueur au finich, ce n'est plus qu'avec deux points d'avance (39% contre 37%, 24% pour le FN).

En clair, le résultat final est pile poil dans la marge d'erreur du sondage et, comme le disait la semaine dernière le responsable des études politiques de l'Ifop: «*Désormais, dans cette région, tout est possible.*» Et le responsable d'études d'opinion de souligner un point majeur: le comportement des électeurs FN du premier tour au second. «*Souvent, des électeurs FN de premier tour se reportent au second sur le candidat de droite s'ils sentent qu'il est possible de faire tomber la gauche.*» Ce qui fait donc désormais deux inconnues dans une équation qui, il y a six mois, semblait limpide.

Tour d'horizon des forces en présence à cinq jours du premier tour.

Joseph Bousson

■ La Vague citoyenne, «Faisons ensemble»

C'est, avec Nouvelle Donne, le petit nouveau sur l'échiquier politique. Emmené par Joseph Bousson et Marie Bové, fille de la Vague citoyenne. Emplois durables, protection de la nature, création de zones de maraîchage, lutte contre les pesticides: la Vague citoyenne prend un peu aux Verts, un peu au Front de gauche, un peu à Ségolène Royal. Avec une particularité: les candidats ont été choisis, après audition, par un jury tiré au sort. En Charente, Marie-Liège Ramackers, qui est en fait de Charente-Maritime, mène l'équipe. La liste est soutenue par José Bové, eurodéputé EELV.

Virginie Calmels

■ Les Républicains, UDI, CPNT, MoDem

Professionnellement, pas grand-chose ne lui a résisté. Quand, au printemps dernier, elle disait qu'elle se présentait aux régionales pour déboulonner Alain Rousset, ultra-favori, elle faisait sourire. Il fallait se méfier. Une campagne nationale d'abord, pour se faire connaître. Un automate à ratisser les 12 départements de la région. Lors de meetings avec tout ce que la droite compte de figures nationales dans la région, de Raffarin à Bayrou en passant par un Juppé toujours présent, Virginie Calmels a déroulé ses gammes. De sondage en sondage, elle a grignoté des points, rattrapé son retard. Si elle a beaucoup tapé sur le bilan d'Alain Rousset, elle a aussi décliné son programme. Priorité numéro 1: les infrastructures,



Alain Rousset.

Photo Phil Messier



Virginie Calmels.

Photo Majid Bouzzit



Jacques Colombier.

Photo archives CL



Françoise Coutant.

Photo Majid Bouzzit

routières, ferroviaires, numériques. Elle promet notamment de faire participer la Région aux contrats de plan sur le volet infrastructures, ce que Poitou-Charentes faisait et pas Aquitaine. Sur ce volet, elle prône également une ouverture à la concurrence du réseau TER. Sans tabou, l'ex-chef d'entreprise parle aussi de business plan pour évoquer les finances régionales et promet déjà de faire des économies sur le personnel. Elle tiendra meeting jeudi à Soyaux (19h30) avec Alain Juppé et Jean-Pierre Raffarin. Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême, mène la liste charentaise.

Jacques Colombier

■ Front national

Au Front, on fait dans le national. La profession de foi de Jacques Colombier est un copié-collé du programme national de Marine Le Pen. Halte à l'invasion migratoire, préférence nationale, manger français dans les cantines, une police des trains régionaux et la fin du «système UMPS». Sans surprise, la tête de liste FN surfe sur le fonds de commerce de son parti. Il aurait tort de s'en priver: il est donné présent certain au second tour par tous les sondages. Pour entretenir son électoral traditionnel, ses équipes, divisées en Charente, sont restées dans le classique: une polémique avec Juppé/Calmels sur un projet de mosquée en Gironde, un tractage ciblé à Confolens sur les migrants. La liste charentaise est menée par le Limougeaud Jean-Paul Berroyer.

Françoise Coutant

■ Europe Écologie Les Verts

Vice-présidente chargée des transports dans la majorité picto-charentaise de Ségolène Royal, Françoise Coutant présente un

programme qui devait profiter de la COP21 pour s'exprimer et se démarquer. Les attentats du 13 novembre ont brouillé les cartes. Autonomie énergétique, TER à un euro, développement des aides à l'agriculture bio, développer les énergies renouvelables pour sortir du tout pétrole, favoriser des «emplois verts» non délocalisables, Françoise Coutant s'appuie sur ce qu'elle a déjà expérimenté et mis en place en Poitou-Charentes. Elle amplifie aussi la participation citoyenne en proposant des conseils citoyens décentralisés. Autre point novateur: une taxe régionale sur les poids lourds. Elle s'oppose aussi à deux grands projets chers à Alain Rousset: les lignes à grande vitesse au sud de Bordeaux. Coûteux et inutile, selon elle. Ce qui ne devrait pas faciliter les discussions d'entre deux tours en vue d'une éventuelle fusion PS-EELV. Pour cela, les Verts devront passer la barre des 5%. Les sondages les donnent tous à 6%, de manière constante, depuis le mois de juin.

Olivier Dartigolles

■ Front de gauche

Le poil à gratter de la gauche a de l'ambition. Placés en quatrième position dans toutes les enquêtes d'opinion, Olivier Dartigolles et ses troupes labourent le terrain depuis des mois. Inscire la région hors Tafta – le projet d'accord de libre-échange transatlantique entre l'Europe et les États-Unis –, fin de l'austérité des politiques publiques, soutien à l'industrie paysanne, fin des aides aux entreprises qui licencient. Olivier Dartigolles est dans la droite ligne de Jean-Luc Mélenchon. Au niveau local, il milite pour la fin des grands projets LGV, pour le développement du TER sans passage par la case ouverture à la concurrence.

En Charente, Christophe Mauvillain tonne pour que Ruffec conserve ses deux arrêts TGV quotidien. La gauche de la gauche compte aussi profiter des divisions socialistes. Un meeting départemental aura lieu demain (20h) à Soyaux, en présence d'Olivier Dartigolles. Christophe Mauvillain mène la liste charentaise.

William Douet

■ Union populaire et républicaine

Sortir de l'Union européenne, de l'euro, de l'Otan. Non aux régions. L'UPR, menée par William Douet, étudiant en économie de Gironde, décline un programme, très à droite, très anti-européen. Quelques accents gaullistes avec un recours au référendum sur tous les grands projets. La liste charentaise est menée par Guillaume Serrapio.

Guillaume Perchet

■ Lutte ouvrière

Du grand classique du côté de L.O. «Faire entendre le camp des travailleurs», lutter contre les profits indécents, interdire les licenciements, en finir avec l'austérité. Là aussi, déclinaison locale d'un programme national, sans fortes références aux compétences régionales. La liste charentaise est menée par Olivier Nicolas, un informaticien angoumoisien.

Nicolas Pereira

■ Nouvelle Donne

Créé en novembre 2013 par Pierre Larrourou, Susan George ou encore Bruno Gaccio, Nouvelle Donne entend faire de la politique autrement, misant sur une recomposition du paysage à gauche. La liste régionale est menée par

Nicolas Pereira; la liste charentaise par Sophie Jarry.

Alain Rousset

■ PS-PRG

C'était l'ultra-favori. Président d'Aquitaine depuis 1998. Président de l'Association des régions de France. Député. Une bête politique qui se veut un élu bâtisseur. Son dada, c'est l'économie. Toute la campagne, il a clamé son amour de l'entreprise privée – «Ce sont les entreprises privées qui font la richesse» – comme pour mieux tor- dre le cou à la vieille lune qui veut que les socialistes aient tous des boutons à l'évocation de l'entreprise. Il a aussi mis en avant son bilan, ses usines du futur, sa vision décentralisée de l'économie et sa politique en faveur de la jeunesse. En Charente, il a déjà adoubé Magelis au rang de pôle d'excellence, pour le plus grand plaisir de sa tête de liste, Jean-François Dauré. Il promet aussi de mettre le paquet sur les infrastructures – «Pas en faisant des ronds-points et des chemins vicinaux comme d'autres» – et de finir de moderniser le réseau TER pour en améliorer l'efficacité. Un point sur lequel Aquitaine a un train de retard sur Poitou-Charentes. Reste que depuis six mois, il décline dans les sondages. La faute au contexte national? Meeting départemental demain à La Couronne (20h). La liste charentaise est conduite par Jean-François Dauré.

Yvon Setze

■ Debout la France

Le fer de lance de Nicolas Dupont-Aignan promet le très haut débit pour tous, la rémunération au mérite pour les élus, des menus locaux dans les cantines, la défense des services publics. Du national décliné en région. Dominique de Lorgeril mène la liste charentaise.

Bienvenue dans le monde des «ch'tarentaises» de luxe

Des charentaises haut de gamme créées à Lille et cousues à Rivières. Avec son côté «fun et décalé», «La pantoufle à pépère» met le chausson de papy aux pieds du Parisien tendance.



Frédéric Rondinaud (à droite) apporte le savoir-faire charentais aux pantoufles décalées de Barbara et Arnaud Loisel.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

«**Q**ue voulez-vous que je fasse avec ça?» Depuis deux ans, Barbara et Arnaud Loisel sont habitués à cette question quand ils entrent dans les magasins branchés de l'Hexagone. Mais ce couple de Lillois le cherche un peu. «Venir dans ces lieux tendance au cœur des grandes villes de France avec nos charentaises sous le bras, ça déconcerte souvent», reconnaît Arnaud Loisel, ancien commercial chez Armor-Lux. «On voulait créer un site de vente de vieux accessoires totalement revisités, explique Barbara Loisel. On avait commencé à acheter des bretelles, des parapluies, des sous-vêtements.» Ces accessoires sont toujours dans la cave de leur maison.

100 points de vente

Deux ans et cent points de vente plus tard, «La pantoufle à pépère» a, elle, trouvé sa voie entre le luxe à la française et le second degré. Des chaussons en jean, des couleurs fluo, des campagnes de pub où des jeunes gens beaux et branchés font du surf ou du skate, le tout avec la qualité du cousu-retourné fabriqué «depuis belle lurette» par Rondinaud à Rivières: «l'accessoire fun, ultra-qualitatif,

authentique et décalé» s'est découvert une nouvelle clientèle, «urbaine et citoyenne», du côté des grands magasins parisiens comme le BHV, Les Galeries Lafayette ou des «concept-store» tendance à Biarritz, dans les stations alpines... et jusqu'au Japon.

Et la vente de cet improbable produit «ch'tarentais» a vite décollé, en même temps qu'une clientèle un peu BCBG, prête à mettre 49 euros, a redécouvert le chausson de ses grands-parents. «Nous sommes passés de 500 ventes en 2014 à 10 000 cette année», raconte Arnaud Loisel, qui a quitté son ancien boulot cette année. Nos meilleures ventes se font à Paris, dans le quartier bobo du Marais par exemple. Mais quand on met les pantoufles chez un chausseur traditionnel, on n'en vend pas une! Les enfants et même les «pépètes» ont droit à leurs propres modèles.

À leurs côtés, Frédéric Rondinaud a le sourire, lui qui assemble les tissus et apporte le cousu-retourné si spécifique mais indispensable à ce produit «de niche» haut de gamme. «Pantoufle à pépère porte les charentaises sur des marchés qui n'étaient peut-être plus explorés. Ils sont arrivés au bon moment pour faire des charentaises un produit de luxe à la française.» Qui se retrouve régulièrement dans les magazines reniflant la mode et les

tendances du moment. Preuve de l'intérêt de la vieille famille charentaise pour les néophytes nordistes, le nom de Rondinaud apparaîtra sur l'étiquette de la charentaise lilloise pour la collection de la rentrée prochaine. Non loin de la cocarde tricolore et de la petite pipe, emblème d'un produit «pantouillard et fier de l'être».

»

Nous sommes passés de 500 ventes en 2014 à 10 000 cette année. Mais quand on met les pantoufles chez un chausseur traditionnel, on n'en vend pas une!

«Les fiançailles sont en cours», raconte le patron de la société charentaise inscrite au patrimoine vivant des entreprises françaises «pour leur savoir-faire artisanal et industriel d'excellence». Au même titre qu'Armor-Lux, les palaces du Plaza Athénée, du Negresco ou encore des fleurons de la porcelaine de Limoges.

La semaine dernière, les deux parties se sont retrouvées à Rivières pour négocier une sorte de contrat d'exclusivité. «On ne s'engagera pas avec d'autres marques qui veulent faire le même type de produits», assure Frédéric Rondinaud en découvrant les nouveaux tissus prêts à faire la tendance de l'hiver 2016-2017. Le jean comme le modèle «Pépère in Japan» seront toujours en tête des meilleures ventes. Reste tout de même une erreur à vite réparer: «La pantoufle à pépère» n'est pas dans les rayons charentais. «On n'ose pas et on ne veut pas faire de concurrence à notre partenaire!» Frédéric Rondinaud, avec ses 400 000 cousus-retournés vendus chaque année, se marre. La blague lilloise ne fait que commencer.



Les campagnes de pub très second degré dépoussièrent l'image de la charentaise.

Société

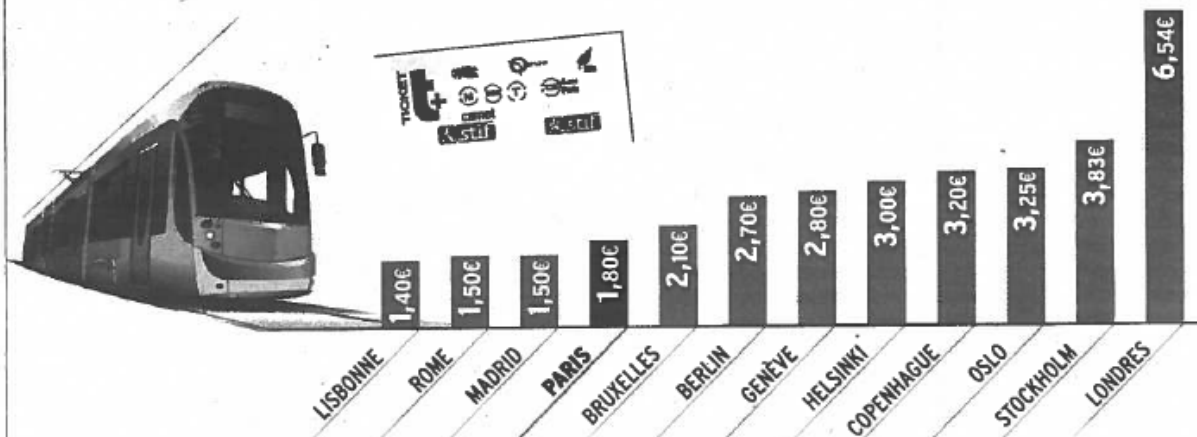
Les transports publics arme contre le changement climatique

85% des Français estiment que les transports publics constituent une priorité dans la lutte contre le réchauffement climatique, selon un sondage Ifop (1) pour l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP). Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à les utiliser : 67% cette année contre 63% en 2014. Les avis sont beaucoup plus partagés en ce qui concerne les prix des transports publics puisque 33% d'entre eux estiment que leur coût a plus augmenté que celui des déplacements en voiture, 36% jugeant ces augmentations

comparables alors qu'elles apparaissent en faveur des transports publics pour 21% des Français. Quelle que soit leur opinion, ils devraient en tout cas se réjouir que le prix moyen des transports publics parisiens se situe parmi les plus bas d'Europe.

(1) Échantillon de 1.500 Français habitant dans des agglomérations de 50.000 habitants et plus âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française.

Prix du ticket unitaire moyen calculé par l'UTP intégrant différents modes de transports (bus, métro, tramway, RER, TER)



Source : UTP (Union des transports publics et ferroviaires)

INFOGRAPHIE CL

■ GrandCognac

organise demain une collecte de jouets via Transcom, le service de bus de la ville, auprès du grand public au profit des associations caritatives. Le bus du père Noël stationnera dans la cour du Musée d'art et d'histoire de Cognac de 14h à 16h, puis devant les centres de loisirs du Petit-Parc, 39, rue Marguerite-de-Navarre de 16h à 17h, et de la Férie, 9, rue Claude-Debussy, de 17h à 18h. Contact 0 800 881 691.

Cognac: la culture dans le viseur des acteurs locaux

■ Dans son rapport rendu samedi, le comité d'acteurs locaux désigne clairement la culture comme source d'économies pour la Ville ■ Avec des mesures sévères à la clé.

Gilles BILLEY
g.billey@charentelibre.fr

Fin de la gratuité de Coup de chauffe, de la bibliothèque, hausse des tarifs au théâtre, remise en question du Musée d'art et d'histoire... c'est une thérapie de choc pour la culture que le comité consultatif des acteurs locaux (CAL) a délivrée samedi lors de la restitution de ses propositions au maire de Cognac (lire CL d'hier). Un secteur désigné comme source d'économies, la principale du rapport si on y ajoute les propositions liées au financement des associations.

”

Ça, c'est dur à entendre quand on voit les effets désastreux de la non-culture de nos jours.

«C'est classique mais ce n'est pas propre à Cognac, regrette Gérard Jouannet, l'adjoint en charge de la culture. Maintenant il faut savoir aussi ce qu'on veut sachant que notre budget baisse déjà depuis plusieurs années». Il est de 3M€ en 2015, soit près de 10% du budget global de la Ville. Théâtre, musée et bibliothèque sont clairement dans le viseur des acteurs locaux. Le premier en par-



Tarifier certains spectacles ? Revoir sa périodicité ? Le festival Coup de chauffe fait l'objet de nombreuses interrogations.

Photo archives Christophe Barraud

ticulier pour lequel la participation de la commune s'élève à 760 000€. Ils émettent l'idée d'une révision des tarifications des spectacles à la hausse. En clair, de remettre à plat la politique résolument basse choisie par la Ville. «Pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la culture», rappelle désolé Gérard Jouannet. «Ça, c'est dur à entendre quand on voit les effets désastreux de la non-culture de nos jours.» L'offre est aussi mise en cause, «à diversifier», comme la gratuité de Coup de chauffe, festival au sujet duquel les acteurs locaux posent également la question de

la fréquence et d'une programmation jugée pas assez populaire.

Quid des musées ?

Payer encore, il le faudrait à la bibliothèque, 10€ par an, une structure dont le budget est de 596 000€ plus 115 000€ pour la fonction «archives», rappelle le comité dans son constat. Quant aux musées, la pertinence d'en compter deux, dont celui d'art et d'histoire clairement mis en cause, est elle soulignée. À cette batterie de mesures s'ajoutent donc des propositions sur le financement des associations,

comme augmenter la participation des adhérents du Cep'Age en fonction de leurs revenus, réduire le rythme des activités de West Rock. Ou revoir le principe de mise à disposition gratuite du personnel municipal à ces associations pourtant déjà délestées de 10% de subventions cette année. Autant dire que la pilule est sévère au final. Et les arbitrages risquent d'être tendus en mars à l'heure de fixer les orientations budgétaires.

Contacté, Stéphane Jouan, directeur du théâtre, n'a pas souhaité s'exprimer. En déplacement, il n'a pas pu prendre connaissance du rapport.

Gaëtan Brochard, West Rock

“ Un coup de plus sur la tête



Je suis surpris de ne pas avoir été informé de l'existence de ce comité, sauf par voie de presse. Plus encore de ne pas l'avoir rencontré pour qu'il puisse se faire une idée réelle de ce

qu'on fait avant d'émettre un avis», juge le directeur de West Rock. «Faire moins, c'est risquer de perdre du public, donc moins de recettes, moins d'attractivité, et moins de diversité dans notre offre, alors que c'est notre force. On travaille à palier les pertes de subventions déjà, à trouver d'autres sources de financement, une telle mesure ce serait un coup de plus sur la tête alors que c'est déjà difficile.»

Christian Delage, mécène

“ Ça changerait grand-chose ?



Présent dans le sport, la culture, le patron des bouchages Delage est l'un des mécènes qui a notamment contribué à financer des opéras au théâtre. «Augmenter

les tarifs des spectacles, ça changerait grand-chose vraiment, je n'en suis pas sûr, comme les baisser d'ailleurs. Faire participer le public d'une manière même symbolique sur Coup de chauffe, ça me paraît compliqué. Si les charges des entreprises étaient moindres en revanche, elles s'investiraient un peu plus dans la culture. Et on pourrait faire des économies ailleurs aussi que dans ce domaine.»

Michel Gourinchas, maire

“ Un équilibre à trouver



Le maire de Cognac ne le cache pas : «Ce sont des propositions dans lesquelles je m'y retrouve. On s'est déjà posé ces questions, on y travaille, des choses sont

d'ailleurs déjà engagées, mais ces pistes vont nous permettre d'avancer plus encore. Revoir la programmation du théâtre oui, la gratuité de la bibliothèque aussi, et la mise à disposition du personnel municipal également. Il va falloir réfléchir à de nouvelles organisations aussi. Il y a juste un équilibre à trouver à travers tout cela sachant qu'on a évidemment besoin de culture, c'est indispensable.»

Une pléiade d'artistes se pose à la médiathèque



Chaque artiste a porté un regard très différent sur le même modèle.

Photo CL

Onze artistes issus de l'atelier de Maria Perafan, ou «Atelier de Maria», exposent leurs toiles à la médiathèque jusqu'au 10 décembre. «Nous produisons un travail collégial sur le même modèle. C'est la raison pour laquelle notre expo s'appelle "Convergences"», explique Maria Perafan, en ouvrant la porte de son atelier situé sur la place du monument aux morts.

Dans l'atelier, tous sont en train de croquer le modèle qui pose nu, au pinceau, crayon ou couteau. À l'image de Jacques Narceau, le Cognacais; Yves Ratier, le pastelliste qui a enseigné les arts plastiques; Gérard Jullien, l'ancien prof des Beaux-Arts d'Angoulême; Michael

Harris, le peintre de Neuville-le-Château déjà primé aux «Rendez-vous des peintres de chez nous», dans ces mêmes salles de Châteaubernard; Fabienne Fauvin, du Domaine de Pétignac; Anne Cochet, de Sigogne; Véronique Boinet, de Blanzac; Marie-Christine Roy, de Sigogne, peintre et sculptrice; comme Maria Perafan, elle-même qui est aussi l'hôtesse des autres.

Sur la toile, des visions très différentes du modèle, déclinées qui s'offrent au regard. Outre l'angle de vision qui, selon la place de chacun dans la pièce, n'est pas le même, l'interprétation des contours, des formes et des couleurs donne une idée de l'infini. Ils ne sont pourtant que onze.

■ BOUTIERS

La nouvelle secrétaire de mairie présentée

Lydie Roturier (Photo CL), l'ancienne secrétaire de mairie de Saint-Sulpice, a obtenu sa mutation pour Boutiers. Philippe Nifenecker, maire, l'a présentée à l'ensemble du conseil, réuni vendredi soir.

En préambule, Françoise Delage, présidente des Archers de Cognac, et Jean-Paul Thévenet, vice-président, sont venus présenter les activités de leur club, qu'ils comptent installer sur l'ancien terrain de football de la commune, derrière l'école. Les cibles seront disposées à des distances de 10 m à 70 m du pas de tir, sur ce terrain que GrandCognac s'engage à clôturer. Une convention doit être signée entre la commune et la CDC pour la rénovation des vestiaires et sanitaires.



Tarifs municipaux. Le ticket de cantine enfant passe à 2,55 € et à 5,60 € pour les adultes, au 1^{er} janvier 2016. La journée de garderie passe à 3,10 €. Les prix de location de la salle municipale sont inchangés.

Assainissement. Les tarifs subissent une légère augmentation en 2016. «Le Sieaac nous propose des tarifs au 1^{er} janvier 2016 que nous ne pouvons pas accepter», a dit le maire. Pour l'instant, l'assainissement de la commune, relié au réseau du Sieaac, est facturé par Véolia, le prestataire de service du Sieaac, selon la consommation réelle enregistrée par un débitmètre. «La question se pose de savoir si on intègre définitivement ce syndicat comme membre à part entière, ou si on attend le futur grand syndicat départemental», a dit Nathalie Delamare, une des élus chargés de l'eau.